# Paiement par BVR en plusieurs fois

Pour nos clients Suisses, nous avons développé le paiement par BVR en plusieurs fois.

## Paramétrage initial

S'il n'existe pas encore, il faut définir un mode de règlement sur compte d'attente avec échéances et préciser que le mode de règlement par défaut des échéances est 'BVR'.

Afin de faciliter le travail des opérateurs, il est conseillé d'ajouter le document "Récapitulatif avec BVR" dans la liste des documents à envoyer de la filière Guichet. Dans ce cas, les BVR seront imprimés systématiquement après chaque commande. Si vous désirez envoyer des BVR pour un dossier contenant plusieurs commandes de vente, vous pouvez renoncer à cette impression systématique. L'opérateur pourra imprimer les BVR lorsqu'il estime que le dossier est complet.

# Génération des BVR

SecuTix génère un BVR par échéance et tient automatiquement compte des montants éventuellement payés par un autre mode de règlement. Si l'opérateur génère les bulletins pour l'ensemble d'un dossier, un même bulletin sera généré pour l'ensemble des échéances de même date (qui appartiendront à des ordres différents).

### Prise en compte des paiements par BVR

Les paiements sont pris automatiquement en compte lors de l'importation du fichier des paiements reçus des banques ou de Post Finance.

#### Un maximum de souplesse

L'ensemble du processus est prévu pour fournir un maximum de souplesse. Par exemple:

- En cas de perte, les BVR peuvent être réimprimés sans autre. La réimpression tiendra compte de tous les règlements effectués entre temps, quel que soient les modes de règlement utilisés.
- L'impression de BVR n'empêche pas le client de payer ultérieurement avec un autre mode de règlement, s'il le désire.
- Le client peut utiliser les BVR dans un ordre quelconque. Il peut utiliser indifféremment les BVR d'origine et d'éventuels BVR réimprimés. En effet, SecuTix affecte automatiquement le paiement à l'échéance la plus ancienne non encore payée.
- Les montants payés en trop sont automatiquement affectés au compte d'avoir. Si le client n'a pas payé assez, l'échéance affiche le montant restant à payer.